

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2061

21 octobre 2009

### SOMMAIRE

AC Automation Center .....	98897	Ibfin Finance S.A. ....	98921
ACMBernstein SICAV .....	98886	Ivory Investments S.à r.l. ....	98904
Advanced Risk Private Equity Sàrl SICAR .....	98925	Kinnevik Holding S.A. ....	98897
ALGAR International S.A. ....	98922	Locre S.A. ....	98915
Altadis Promotion International S.A. ....	98921	Lux Cogeba Construction S.à r.l. ....	98920
Arlton S.A. ....	98927	Lux Wind S.à r.l. ....	98887
Aspen S.A. ....	98893	Mardam Immo S.A. ....	98925
Aula S.A. ....	98890	Mariram S.A. ....	98884
Axxiel S.A. ....	98882	Moseltank A.G. ....	98885
Barguzin Participation S.A. ....	98926	MSTC S.à r.l. ....	98920
Baumann & Partners S.A. ....	98923	Norit S.à r.l. ....	98890
Bordeso Holding S.A. ....	98928	Odyssey Financial Technologies S.A. ....	98904
Brior .....	98884	PM Equity .....	98887
C 5 S.A. ....	98890	PPG Luxembourg Finance S.à r.l. ....	98893
Caam Funds .....	98883	PPG Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	98907
Capella S.A. ....	98882	Qalander S.A. ....	98924
Ciné Atlantica S.A. ....	98919	Shipbourne S.A. ....	98928
Cobelfret I S.A. ....	98927	Smiths Detection International Luxembourg S.à r.l. ....	98922
Cobelfret Waterways S.A. ....	98925	Smiths Detection International Luxembourg S.à r.l. ....	98924
Composys .....	98882	Smiths Detection (Operations & Services) Luxembourg S.à r.l. ....	98924
DBA Lux 2 .....	98923	Smiths Detection (Operations & Services) Luxembourg S.à r.l. ....	98922
Delilah Holdings S.à r.l. ....	98926	Société Luxembourgeoise de Restauration et d'Hôtellerie .....	98920
Delphi International S.à r.l. ....	98916	Socom S.A. ....	98918
Derfin Finance S.A. ....	98916	Sunrise Medical (Luxembourg) Investments S.à r.l. ....	98926
DHC Luxembourg V S.à r.l. ....	98909	Uchimata Holding S.A. ....	98886
DH S S.à r.l. ....	98913	Ulysses Luxembourg S.à r.l. ....	98895
DMM .....	98896	Universal Group for Industry and Finance S.A. ....	98884
European Seafood 1 S.à r.l. ....	98889	Vauban Lux S.à r.l. ....	98896
Fidessa S.A. ....	98928	Vortex S.A. ....	98895
Fleming Flagship Portfolio Fund .....	98885		
Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l. ....	98902		
Gottex Shelf Company 1 .....	98902		
Hathor S.A. ....	98884		
Haykal S.A. ....	98883		
Horatius Sicav .....	98885		

**Axxiel S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 68.539.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**qui aura lieu le *06 novembre 2009* à 11:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009126629/696/18.

**Composys, Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 75.585.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**des actionnaires qui aura lieu exceptionnellement en date du *11 novembre 2009* à 10 heures au siège social avec le suivant:*Ordre du jour:*

- Constatation et approbation du report de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.
- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.
- Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2008 et du compte de profits et pertes y relatifs; affectation du résultat.
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.
- Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009126731/565/20.

**Capella S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 24.546.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**qui se tiendra le *10 novembre 2009* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009131073/534/16.

**Haykal S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 59.040.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *10 novembre 2009* à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30.09.2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

*Pour le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009131072/755/15.

---

**Caam Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 68.806.

Due to the lack of quorum, the Extraordinary General Meeting convened on October 14, 2009 was not able to validly decide on the items of its agenda. Thus, the Shareholders are hereby convened to attend a

**NEW EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

to be held at the offices of CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg on *November 23, 2009* at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. To amend the heading and the first article, in order to change the name of the Company.
2. To amend Article 15, fifth paragraph, in order to precise the rules applicable to the investment in securities and/or money market instruments and more specifically those concerning the derivative instruments, the indexed management or the securities and/or money market instruments issued or guaranteed by certain public institutions.
3. To amend Article 20, point ii), in order to give the possibility to the Board of Directors to determine the percentage of assets or of shares required to defer a redemption order on a Sub-Fund and to authorize the deferral until the sell of certain assets of the Sub-Fund.
4. To amend Article 20, eighth paragraph, in order to modify the powers of the Board in case of mergers of Sub-Fund in order to allow it to determine, without delay, the threshold under which the Sub-Fund may no longer operate in an economic efficient way.
5. To amend Article 20 to add a twelfth paragraph to this article in order to precise the terms of shareholders information in case of liquidation and the distribution of liquidation costs.
6. To amend Article 24, second paragraph, in order to rectify the conditions of diffusion of the annual report.
7. To amend Article 26, in order to rectify the possibility to appoint as investment managers of CAAM Funds Sub-Funds of non affiliate companies and in order to delete the obligation to change the name of the Company in case of request of any investment managers.
8. To resolve that the effective date of the resolution 2, 3, 4, 5, 6 and 7 of the above agenda shall become effective on the date of the extraordinary general meeting.
9. To resolve that the effective date of the first resolution of the above agenda shall become effective on 5th January 2010.

The draft text of the restated Articles of Incorporation is available on request at the registered office of the Company.

Shareholders are advised that the Meeting does not require any quorum in order to deliberate and that the resolutions shall be passed at the majority of the two thirds of the shares present or represented at the meeting and voting.

If you are unable to attend the meeting in person, a proxy form can be obtained from the registered office of the Company or from local agent and have to be sent to Crédit Agricole Asset Management Luxembourg, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Fax:+35247673781) at the latest two business days before the meeting.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2009131076/755/39.

---

**Mariram S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 34.374.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 novembre 2009 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009131074/534/15.

---

**Brior, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R.C.S. Luxembourg B 37.486.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 novembre 2009 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 30.09.2009
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009131075/560/17.

---

**Hathor S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 59.039.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 novembre 2009 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30.09.2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

*Pour le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009131077/755/15.

---

**Universal Group for Industry and Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 25.651.

La première Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 4 mai 2009 à 14.00 heures n'ayant pu délibérer sur la décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société, faute de quorum de présence,

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 10 novembre 2009 à 14.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibération et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009123648/755/17.

---

**Fleming Flagship Portfolio Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 39.251.

On 30 September 2009, an Extraordinary General Meeting (the "Meeting") of Shareholders of Fleming Flagship Portfolio Fund (the "Company") was held. Due to a lack of quorum, the Meeting could not validly deliberate on resolutions 1 and 2.

Luxembourg law provides for the possibility to reconvene another

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

(the "Reconvened Meeting") to vote without any quorum on the same resolutions. The Reconvened Meeting will be held on 6 November 2009 at 14:00 (Luxembourg time) at the Registered Office of the Company.

In order to be accepted, completed Forms of Proxy must be received at the Registered Office of the Company (Client Services Department, fax +352 3410 8000) by no later than the close of business in Luxembourg on 4 November 2009. Please also forward the original form by the post. Forms of Proxy which have been completed and returned will remain valid for the Reconvened Meeting unless expressly revoked.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2009125544/755/18.

---

**Moseltank A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 73.435.

Sie werden hiermit zu einer

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre der Moseltank A.G., welche am 29. Oktober 2009 um 14.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit der nachfolgenden Tagesordnung stattfinden wird, eingeladen:

*Tagesordnung:*

1. Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars
2. Vorlage und Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31.12.2008
3. Beschlussfassung über Gewinnverwendung
4. Entlastung des Verwaltungsrates und des Kommissars
5. Mandatsänderungen
6. Verschiedenes

*Im Namen und Auftrag des Verwaltungsrates.*

Référence de publication: 2009126414/18.

---

**Horatius Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.968.

Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of the Fund, to be held on *30th October 2009* at 2:00 p.m. at the Fund's registered office located 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with the following Agenda:

*Agenda:*

1. Acquaintance with the Board of Director's report and the Independent Auditor's report
2. Approval of the annual report, i.e. balance sheet and profit and loss account, as at 30th June 200\*
3. Allocation of results, as proposed by the Board i.e. carrying forward of the results
4. Discharge of the Directors for the performance of their duties during the financial year ending on 30th June 2009
5. Statutory nominations i.e.:
  - Resignation of Mr. Carlo Camperio Ciani on 25th November 2008;
  - Cooptation of Mr. Sylvain Feraud, in replacement of the resigning Director, on 26th November 2008;
  - Appointment of Mr. Sylvain Feraud as Director;
  - Appointment of Mr. Giovanni Patri as Director, subject to Luxembourg Supervisory Authorities approval;
  - Renewal of mandates of Mr. Massimo Scolari and Mrs. Miriam Sironi as Directors.
6. Renewal of the Independent Auditor's mandate
7. Miscellaneous

The annual report of the Fund as at 30th June 2009 is available at the Fund's registered office.

Shareholders are advised that the meeting does not have to be quorate in order to pass valid resolutions. To be accepted, valid resolutions only require a majority of shareholders actively present or represented.

Shareholders or their proxies wishing to take part in the Meeting are kindly requested to inform the Fund at least three clear days prior to the holding of the Meeting of their intention to attend. They shall be admitted subject to verification of their identity and evidence of their shareholding.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the head office or one of the branches of Banque de Luxembourg, whose main registered office is located at 14 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Proxy forms are available at Banque de Luxembourg or at the Fund's registered office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2009126735/34.

---

**Uchimata Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 17.561.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *30 octobre 2009* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations Statutaires
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009127306/795/16.

---

**ACMBernstein SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.021.

**The ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of ACMBernstein SICAV (the "Fund") will be held at 9.30 AM (local time) on Thursday, *October 29, 2009* at the registered office of the Fund, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg for the following purposes:

*Agenda:*

1. To approve the auditor's report and audited financial statements for the fiscal year ended May 31, 2009.
2. To approve the annual report of the Fund for the fiscal year ended May 31, 2009.

3. To grant discharge to the Directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended May 31, 2009.
4. To elect the following persons as Directors, each to hold office until the next Annual General Meeting of Shareholders and until his or her successor is duly elected and qualified:
  - Yves Prussen
  - Nicolas Bérard
  - Steven Barr
  - Christopher Bricker
5. To appoint Ernst & Young, Luxembourg, as independent auditors of the Fund for the forthcoming fiscal year.
6. To transact such other business as may properly come before the Meeting.

Only shareholders of record at the close of business on Tuesday, October 27, 2009 are entitled to vote at the 2009 Annual General Meeting of Shareholders and at any adjournments thereof.

*By Order of the Board of Directors.*

Référence de publication: 2009129587/755/25.

**PM Equity, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 147.106.

- Monsieur Patrice MACAR, né le 15 octobre 1970 à Winchester (USA) demeurant Chemin des Bastides Fortes, F-13510 Eguilles (France), est nommé en tant que Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction pour toute la durée de son mandat d'Administrateur de Catégorie A dans la société, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

- Monsieur Jean-Bernard ZEIMET, né le 5 mars 1953 à Luxembourg, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est nommé en tant que représentant permanent de la société @ CONSEILS S.à r.l. Il assumera cette fonction pour toute la durée de son mandat d'Administrateur de Catégorie B dans la société, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 4 août 2009.

Certifié conforme

Pour PM Equity

SGG S.A.

Jean-Claude Buffin / Signature

Référence de publication: 2009129752/21.

(090156506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2009.

**Lux Wind S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6562 Echternach, 107, roue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.438.

STATUTEN

Im Jahre zwei tausend neun.

Den ersten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

ist erschienen:

Herr Frank FISCHER, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-24376 Kappeln, Kappelholz 25.

Welcher Komparent den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

**Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "LUX WIND S.à r.l."

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach. Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Die Gesellschaft hat zum Gegenstand den Vertrieb und die Planung von Windkraftanlagen, sowie den dazugehörenden Dienstleistungen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

## **Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500,-), aufgeteilt in EIN HUNDERT (100) Anteile von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125,-), welche integral durch Herrn Frank FISCHER, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-24376 Kappeln, Kappelholz 25, übernommen wurden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

## **Titel III. Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

**Art. 9.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktion(en) keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind jedoch für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandats verantwortlich.

**Art. 11.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 12.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 13.** Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

#### Titel IV. Auflösung und Liquidation

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 15.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2009.

#### Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr ein tausend Euro (€ 1.000.-).

#### Erklärung

Der Komparent erklärt, dass der unterfertigte Notar ihm Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handlungsmächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

#### Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:  
Herr Frank FISCHER, Diplom-Ingenieur, geboren in Olbernhau (Deutschland), am 11. Januar 1954, wohnhaft in D-24376 Kappeln, Kappelholz 25.
- b) Zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:  
Herr Frank LUTZ, Bankkaufmann, geboren in Trier (Deutschland), am 01. Mai 1973, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Brückenstrasse 11.
- c) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die gemeinsamen Unterschriften der beiden Geschäftsführer rechtsgültig vertreten und verpflichtet, darunter obligatorisch die des technischen Geschäftsführers.
- d) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6450 Echternach, 107, route de Luxembourg.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. FISCHER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Relation: ECH/2009/1411. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Echternach, den 6. Oktober 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009129244/108.

(090155545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

#### European Seafood 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 1.880.000,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.324.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 septembre 2009.

#### Résolutions:

Le mandat du réviseur d'entreprises venant à échéance, l'assemblée décide de nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009/2010:

#### Réviseur d'entreprises:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400 Route d'Esch L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Pour European Seafood 1 S.à.r.l.  
Société à responsabilité limitée  
Signature  
Un gérant

Référence de publication: 2009129155/20.

(090155639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Aula S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 99.852.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue à Luxembourg, 6, place de Nancy le 28 septembre 2009*

*Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Edouard Lux de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Les actionnaires nomment Madame Brigitte Laschet, demeurant professionnellement, 23, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, comme nouvel administrateur pour une durée de six ans, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Elle pourra engager la société conjointement avec un autre administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Référence de publication: 2009129100/18.

(090155630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**C 5 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 117.894.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue à Luxembourg, 6, place de Nancy le 28 septembre 2009*

*Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Edouard Lux de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Les actionnaires nomment Madame Brigitte Laschet, demeurant professionnellement, 23, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, comme nouvel administrateur, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Elle pourra engager la société conjointement avec un autre administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Référence de publication: 2009129101/18.

(090155637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Norit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 281.954,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.933.

—  
In the year two thousand and nine, on the third day of the month of September.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

DHC Luxembourg V S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 123.613 (the "Shareholder"), represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 August 2009 (such proxy to be registered together with the present deed), being the sole shareholder and holding all the two hundred fifty-two thousand three hundred seventy-four (252,374) shares (parts sociales) in issue in "Norit S.à r.l." (the "Company") a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 13 April 2007 by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Memorial") number 1360 of 4 July 2007. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by deed of Maître Anja Holtz, notary residing in Wiltz, on 25 April 2008, published in the Memorial number 1416 of 9 June 2008.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

I. The Shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II. The items on which resolutions are to be passed are the following:

(1) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of twenty-nine thousand five hundred and eighty Euro (€ 29,580.-) to two hundred eighty-one thousand nine hundred fifty-four Euro (€ 281,954.-) by the issue of twenty-nine thousand five hundred and eighty (29,580) shares against the contribution in kind by the Shareholder of a claim of twenty nine thousand five hundred and eighty Euro and fifty cents (€ 29,580.50) (the "Claim"); subscription to the shares so issued and approval of the valuation of the contribution in kind; allocation of the difference between the nominal value of the shares and the contribution in kind to the share premium;

(2) Consequential amendment of the first sentence of article 5 of the articles of incorporation.

After the foregoing has been approved, the following resolutions were passed:

#### *First resolution*

The Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of twenty-nine thousand five hundred and eighty Euro (€ 29,580.-) to two hundred eighty-one thousand nine hundred fifty-four Euro (€ 281,954.-) by the issue of twenty-nine thousand five hundred and eighty (29,580) shares against the contribution in kind by the Shareholder of a claim of twenty-nine thousand five hundred and eighty Euro and fifty cents (€ 29,580.50) (the "Claim").

The above contribution in kind has been the subject of a report of the board of managers of the Company dated 3 September 2009, the conclusion of which reads as follows:

"In view of the above, the board of managers believes that the value of the Contribution in Kind is at least equal to the total subscription price of the twenty-nine thousand five hundred and eighty Euro and fifty cents (€ 29,580.50) of the twenty-nine thousand five hundred and eighty (29,580) shares to be issued by the Company."

A copy of such report shall be registered together with this deed. The Shareholder resolved to confirm the issue price of the new shares so issued and the valuation of the contribution in kind with respect to the issue price of such new shares.

Thereafter the Shareholder, represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, prenamed, and subscribed to the new shares. The new shares so issued are paid by way of transfer to the Company of the contribution in kind of the Claim.

Evidence of the transfer of the contribution in kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The Shareholder then resolved to allocate the amount of fifty Euro cents (€ 0.50) to the share premium.

#### *Second resolution*

In order to reflect the resolution above, the Shareholder resolved to amend the first sentence of article 5 of the articles of incorporation to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at two hundred and eighty-one thousand nine hundred and fifty-four Euro (€ 281,954.-) divided into two hundred and eighty-one thousand nine hundred and fifty-four (281,954) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each."

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand two hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed the proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le troisième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

DHC Luxembourg V S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.613 (l'"As-socié"), représenté par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 26 août 2009 (cette procuration sera enregistrée ensemble avec le présent acte), étant l'associé unique et détenant la totalité des deux cent cinquante deux mille trois cent soixante quatorze (252.374) parts sociales émises par "Norit S.à.r.l." (la "Société") une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée le 13 avril 2007 par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1360 du 4 juillet 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Luxembourg, le 25 avril 2008, publié au Mémorial numéro 1416 du 9 juin 2008.

La partie comparante a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. L'Associé détient toutes les parts sociales émises à ce jour par la Société de sorte que les décisions ci-après peuvent être valablement prises sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

II. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

(1) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros (€ 29.580,-) pour le porter à deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante quatre Euros (€ 281.954,-) par l'émission de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts (29.580) parts sociales en contrepartie de l'apport en nature de l'Associé d'une créance d'un montant de vingt neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros et cinquante centimes (€ 29.580,50) (la "Créance"); souscription des parts sociales ainsi émises et approbation de l'évaluation de l'apport en nature; allocation de la différence entre la valeur nominale des parts sociales et l'apport en nature en prime d'émission;

(2) Modification subséquente de la première phrase de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et approuvés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros (€ 29.580,-) pour le porter à deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante-quatre Euros (€ 281.954,-) par l'émission de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts (29.580) parts sociales en contrepartie de l'apport en nature de l'Associé d'une créance d'un montant de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros et cinquante centimes (€ 29.580,50) (la "Créance") ;

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société en date du 3 septembre 2009, dont la conclusion se lit comme suit:

"Au vu de ce qui précède, le conseil de gérance estime que la valeur de l'Apport en Nature est au moins égal au prix total de souscription de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros et cinquante centimes (€ 29.580,50) des vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts (29.580) parts sociales à émettre par la Société."

Une copie de ce rapport sera enregistrée ensemble avec le présent acte. L'Associé a décidé de confirmer le prix d'émission des nouvelles parts sociales ainsi émises et l'évaluation de l'apport en nature à l'égard du prix d'émission de ces nouvelles parts sociales.

Ci-après l'Associé, représenté par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, prénommée a souscrit aux nouvelles parts sociales. Les nouvelles parts sociales ainsi émises sont payées par voie de transfert à la Société de l'apport en nature de la Créance.

Preuve du transfert de l'apport en nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

Enfin, l'Associé a décidé d'allouer le montant de cinquante centimes d'euros (€ 0,50) à la prime d'émission.

#### *Deuxième résolution*

Afin de refléter la résolution ci-dessus, l'Associé a décidé de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts afin d'avoir la teneur suivante:

"Le capital social émis de la Société est fixé à deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante-quatre Euros (€ 281.954,-) divisé en deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante-quatre (281.954) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune. "

#### *Dépenses*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, sont estimés à mille deux cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française ; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: Toinon Hoss, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 septembre 2009. LAC/2009/36236. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2009129025/126.

(090155470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Aspen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 100.790.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire à Luxembourg, 6, place de Nancy le 28 septembre 2009*

*Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Edouard Lux de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Les actionnaires nomment Madame Brigitte Laschet, demeurant professionnellement, 23, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, comme nouvel administrateur pour une durée de six ans, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Elle pourra engager la société conjointement avec un autre administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Référence de publication: 2009129103/19.

(090155655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**PPG Luxembourg Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 97.149.

L'an deux mille neuf, le vingt août.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

PPG LUXEMBOURG HOLDINGS S.à.R.L., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.150,

étant l'associé unique de la Société ("l'Associé Unique"), ici représenté par Francis MEES, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 18 août 2009, laquelle, paraphée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'Associé Unique, agissant en sa qualité d'associé unique de PPG LUXEMBOURG FINANCE S.à.R.L., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.149, constituée selon un acte rédigé en date du 18 novembre 2003 par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro 1375 du 30 décembre 2003 (page 65962); les statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte rédigé en date du 30 avril 2009 par Maître Joseph Elvinger, prénommé, publié au Mémorial C numéro 1152 du 11 juin 2009 (page 55283).

Adopte les résolutions écrites suivantes, conformément à l'article 15 des Statuts et à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2009, du 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Munsbach. Le Gérant ou le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la commune du siège statutaire."

### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, statut civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

### **Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of August.

Before us, Maître Carlo WERSANDT, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PPG LUXEMBOURG HOLDINGS S.àR.L., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 97.150,

being the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder"), here represented by Francis MEES, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on August 18, 2009, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting in its capacity as sole shareholder of PPG LUXEMBOURG FINANCE S.àR.L., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 97.149, incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 18 November 2003, by Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, "Recueil Spécial des Sociétés et Associations" (the "Mémorial") number 1375 dated 30 December 2003 (page 65962); the articles of association of the Company (the "Articles") have been last amended by a notarial deed drawn up on 30 April 2009 by Maître Joseph Elvinger, mentioned above, published in the Mémorial number 1152 dated 11 June 2009 (page 55283).

Hereby takes the following resolutions, in accordance with the provisions of article 15 of the Articles of Incorporation and of article 200-2 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company, with effect as of 1st September 2009, from 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 2 of the Articles, which shall hence be read as follows:

**" Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Munsbach. The Manager or the Board of Managers may transfer the registered office of the Company to any other place within the municipality of the registered office."

### *Estimation of costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the French version will be preponderant.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

Signé: Francis Mees, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2009. LAC/2009/34381. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2009129026/89.

(090155436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Vortex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 100.789.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire à Luxembourg, 6, place de Nancy le 28 septembre 2009*

*Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Edouard Lux de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Les actionnaires nomment Madame Brigitte Laschet, demeurant professionnellement, 23, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, comme nouvel administrateur pour une durée de six ans, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Elle pourra engager la société conjointement avec un autre administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Référence de publication: 2009129102/19.

(090155643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Ulysses Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 152.203.899,69.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.646.

*Transfert de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 31 juillet 2009, que Ulysses Participation S.à r.l. a transféré

4.682.851 parts sociales ordinaires

1.170.713 parts sociales préférentielles de catégorie A

1.170.713 parts sociales préférentielles de catégorie B

1.170.713 parts sociales préférentielles de catégorie C

1.170.713 parts sociales préférentielles de catégorie D

à

- SOCIETE GENERALE BANK AND TRUST

Dès lors, les parts de ces deux associés sont réparties comme suit:

Ulysses Participation S.à r.l.:

5.874.662.469 parts sociales ordinaires

1.468.665.643 parts sociales préférentielles de catégorie A

1.468.665.643 parts sociales préférentielles de catégorie B

1.468.665.643 parts sociales préférentielles de catégorie C

1.468.665.643 parts sociales préférentielles de catégorie D

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST:

415.734.812 parts sociales ordinaires

103.933.704 parts sociales préférentielles de catégorie A

103.933.704 parts sociales préférentielles de catégorie B  
103.933.704 parts sociales préférentielles de catégorie C  
103.933.704 parts sociales préférentielles de catégorie D  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2009.  
ULYSSES LUXEMBOURG S.A.R.L  
Signature

Référence de publication: 2009129132/35.

(090155798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**DMM, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 141.638.

L'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2009 a décidé de:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Jean-Yves MALDAGUE, Member of the Executive Committee, Dexia Asset Management Luxembourg, route d'Arlon, 136, L-1150 Luxembourg

Monsieur Jeffrey NADAL, Vice-President, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette

Monsieur Alain PETERS, Head of Global Strategy & Fund Management, Dexia Asset Management Luxembourg, route d'Arlon, 136, L-1150 Luxembourg

Monsieur Wim VERMEIR, Member of the Executive Committee, Dexia Asset Management Belgium, Rue Royale, 180, B-1000 Bruxelles,

DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, représentée par Monsieur Naïm ABOU-JAOUDE, route d'Arlon, 136, L-1150 Luxembourg

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010,

- de renouveler le mandat de:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., RCS B-65477, 400 Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

*Pour DMM*

Société d'Investissement à Capital Variable  
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2009129105/29.

(090155825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Vauban Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg B 130.617.

*Extrait de Transfert de Parts Sociales*

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 6 Octobre 2009 que:

Bader 8 S.à r.l., société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, enregistré au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.643,

a cédé:

- 500 parts sociales qu'il détenait dans la société Vauban Lux S.à r.l. à

la société Centuria Real Estate Asset Management International S.A., société anonyme, établie et ayant son siège social au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, enregistré au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.465,

Centuria Real Estate Asset Management International S.A.: . . . . . 500 parts sociales  
 Total: . . . . . 500 parts sociales  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 Octobre 2009.

*Pour Vauban Lux S.à r.l.*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009129099/25.

(090155578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**AC Automation Center, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 40.604.

Suivant décision du 25 juin 2008, la raison sociale de l'associé "AC-Service AG" a été remplacée par celle de "All for One Midmarket AG" et son siège social a été transféré Gottlieb Manz Strasse, 1 à D-70794 Filderstadt-Bernhausen (Allemagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009129104/14.

(090155735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Kinnevik Holding S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 147.987.

In the year two thousand and nine, on the eleventh of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Kinnevik Holding S.A.", a joint stock company (société anonyme) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg, under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "Company"), incorporated by a notarial deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on September 3, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The meeting is chaired by Mr Jérémie Schaeffer, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as secretary Ms Flora Gibert, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, and as scrutineer Mr Clément Labi, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman declared and requested the notary to act that:

I. The sole shareholder here represented and the number of its shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be registered with these minutes.

II. It appears from the said attendance list that all the three thousand and two hundred (3,200) shares without nominal value of the Company, which are fully paid up, are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Waiver of the convening notice;

2. Acknowledgement by the sole shareholder of the Company of the reports issued by:

- Ernst & Young S.A., Auditor, with registered seat at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, and

- the board of directors of the Company (the "Board of Directors") for the purposes of the issue by the Company of convertible bonds (and including their terms and conditions),

a copy of these reports having been sent to the sole shareholder of the Company;

3. To the extent necessary, waiver by the sole shareholder of its preferential subscription right in respect of the Issue (as defined below);

4. Acceptance of the issue by the Company (the "Issue") of one million seven hundred forty thousand seven hundred and eighty-two (1,740,782) convertible bonds, with no nominal value (the "CBs") and acknowledgement and approval that:

- the CBs are convertible into shares in registered form of the Company (the "Conversion Shares") as per the Conversion Ratio (as defined in the terms and conditions of the CBs), and

- on the potential issue of the Conversion Shares, such shares shall be issued in accordance with the terms and conditions of the CBs, entitling their respective holders to the same rights as the holders of the currently issued and outstanding shares, as the case may be, save as otherwise provided in the terms and conditions of the CBs;

5. Empowerment, authorization and ratification of the decision of the Board of Directors (i) to implement the Issue and fix its terms and conditions, and (ii) to determine the date of the Issue;

6. Authorization for the creation of the bondholders' register of the Company;

7. Acknowledgement and approval of the report of the Board of Directors pursuant to article 32-3(5) of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, in connection with the issuance of shares of the Company and with the authorisation to be given to the Board of Directors to limit or suppress the preferential subscription rights of existing shareholders and the future issuance of the shares;

8. Creation of an authorised capital of the Company in the amount of one hundred and seventy-five million Swedish Krona (SEK 175,000,000.-), and authorisation of the Board of Directors to issue shares within the authorised share capital;

9. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

IV. After the foregoing was approved by the meeting, the meeting took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder declares that it has had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

*Second resolution*

The sole shareholder acknowledges the reports as regards the CBs issued by:

- Ernst & Young, Auditor, which concludes as follows: "Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the method of valuation applied, which results in a value of the contribution in kind in relation with the foreseen bond issuance amounting in aggregate to SEK 174,078,138.- does not correspond at least in number and nominal value to the shares to be issued and the amount of share premium recognized on such issuance, should the conversion rights be exercised at the date of issuance of the Convertible Bonds."

Ernst & Young, Société Anonyme

- The Board of Directors, including the terms and conditions of the issue of the CBs.

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to waive, to the extent necessary, its preferential subscription right in respect of the Issue.

*Fourth resolution*

The sole shareholder resolves to accept the Issue by the Company of one million seven hundred forty thousand seven hundred and eighty-two (1,740,782) CBs and to acknowledge and approve that:

- the CBs are convertible into Conversion Shares as per the Conversion Ratio (as defined in the terms and conditions of the CBs set forth in the report issued by the Board of Directors), and that

- on the potential issue of the Conversion Shares, such shares shall be issued in accordance with the terms and conditions of the CBs, entitling their respective holders to the same rights as the holders of the currently issued and outstanding shares, as the case may be, save as otherwise provided in the terms and conditions of the CBs.

*Fifth resolution*

The sole shareholder resolves to empower, authorize and ratify the decision of the Board of Directors (i) to implement the Issue and fix its terms and conditions, and (ii) to determine the date of the Issue.

*Sixth resolution*

The sole shareholder resolves to authorize the creation of the bondholders' register of the Company.

*Seventh resolution*

The sole shareholder declares to acknowledge and approve the report issued by the Board of Directors on September 10, 2009, pursuant to article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and resolves to authorize the Board of Directors to limit or suppress the preferential subscription rights of existing shareholders and the future issuance of the shares.

#### *Eighth resolution*

The sole shareholder resolves to create an authorised share capital of the Company in the amount of one hundred and seventy-five million Swedish Krona (SEK 175,000,000.-) and resolves to authorise the Board of Directors:

- to issue shares within the authorised share capital of the Company while limiting and/or suppressing the preferential subscription rights of the existing shareholders, as the Board of Directors deems fit; and
- to reserve shares within the authorised share capital for the conversion of the CBs.

The sole shareholder further resolves to set the validity period of the total authorised share capital referred to above and the authorisation given to the Board of Directors to issue shares of the Company within the authorised share capital of the Company and to limit and/or suppress the preferential subscription rights of the existing shareholders to five (5) years from the date of the present meeting.

#### *Ninth resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at three hundred and twenty thousand Swedish Krona (SEK 320,000.-) represented by three thousand and two hundred (3,200) shares without nominal value.

The authorized share capital of the Company amounts to one hundred and seventy-five million Swedish Krona (SEK 175,000,000.-) represented by one million seven hundred and fifty thousand (1,750,000) shares without nominal value.

The Board of Directors may, at its sole discretion, increase the share capital within the limit of the authorized share capital and is authorized and empowered to:

- realize any increase of the corporate capital within the limits of the authorized capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares, against payment in cash in kind;
- reserve shares within the authorised share capital for the conversion of the convertible bonds issued by the Company;
- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the amount of any share premium to be paid on the shares if any, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and
- remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

This authorization is valid for a period of 5 (five) years from the date of publication of this deed and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorized corporate capital which up to then will not have been issued by the Board of Directors.

Following each increase of the subscribed share capital, realized and duly stated in the form provided for by law, first paragraph of article 6 of the articles of the Company will be amended so as to reflect the capital increase; such modification will be recorded in authentic form by the Board of Directors or by any person duly authorized and empowered by the Board of Directors for this purpose."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately two thousand Euro (€ 2,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le onze septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme "Kinnevik Holding S.A.", ayant son siège social au 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du 3 septembre 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Jérémie Schaeffer, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Mlle Flora Gibert, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et comme scrutateur M. Clément Labi, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg. Le président a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire unique ici représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il appert de cette liste de présence que les trois mille deux cents (3.200) actions de la Société, sans valeur nominale, toutes entièrement libérées, sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocations;

2. Prise de connaissance par l'actionnaire unique de la Société des rapports émis par:

- Ernst & Young S.A., réviseur d'entreprises, avec siège social au 7, Parc D'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et

- du conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration"), en vue de l'émission par la Société d'obligations convertibles (et incluant leurs conditions générales), une copie de ces rapports ayant été envoyées à l'actionnaire unique de la Société;

3. Renonciation, le cas échéant, par l'actionnaire unique à son droit de souscription préférentiel relatif à l'Emission (telle que définie ci-après);

4. Autorisation de l'émission par la Société (l'"Emission") d'un million sept cent quarante mille sept cent quatre-vingt-deux (1.740.782) obligations convertibles, sans valeur nominale (les "OC"), reconnaissance et approbation que;

- les OC sont convertibles en actions nominatives de la Société (les "Actions de Conversion") selon le Ratio de Conversion (tel que défini dans les conditions générales des OC) et,

- lors de l'éventuelle émission des Actions de Conversion, ces actions seront émises conformément aux termes et conditions des OC, conférant selon le cas à leurs détenteurs respectifs les mêmes droits que les détenteurs des actions de la Société actuellement émises et en circulation, sauf autrement prévu dans les termes et conditions des OC; et

5. Pouvoir, autorisation et ratification de la décision du Conseil d'Administration (i) de mettre en oeuvre l'Emission et de préciser ses conditions générales et (ii) de déterminer la date de l'Emission;

6. Pouvoirs pour la création du registre des obligations de la Société;

7. Prise de connaissance et approbation du rapport du Conseil d'Administration conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à l'émission d'actions par la Société et à l'autorisation devant être donnée par le Conseil d'Administration de limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existant et des futures émissions d'actions;

8. Création d'un capital social autorisé de la Société à hauteur de cent soixante-quinze millions de couronnes suédoises (SEK 175.000.000,-), et autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des actions dans le cadre de ce capital autorisé;

9. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

IV. L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'actionnaire unique déclare avoir été notifié et avoir eu connaissance de l'agenda avant que ne se tienne cette assemblée, aucune convocation n'étant dès lors nécessaire.

#### *Deuxième résolution*

L'actionnaire unique prend connaissance des rapports concernant les OC émis par:

- Ernst & Young, réviseur d'entreprises, qui conclut comme suit:

"Sur base de nos diligences décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la méthode d'évaluation appliquée, résultant dans la valeur de l'apport en nature en relation avec l'émission d'obligations prévue d'un montant total de 174.078.138,- SEK, ne correspond pas, au moins, au nombre et à la valeur nominale des actions devant être émises et le montant du compte de prime d'émission reconnu pour une telle émission, sous réserve de l'exercice des droits de conversion ci la date d'émission des Obligations Convertibles."

Ernst & Young, Société Anonyme

- le Conseil d'Administration, incluant les conditions générales de l'émission des OC.

#### *Troisième résolution*

L'actionnaire unique décide de renoncer, le cas échéant, à son droit de souscription préférentiel relatif à l'Emission.

#### Quatrième résolution

L'actionnaire unique décide d'autoriser l'Emission par la Société d'un million sept cent quarante mille sept cent quatre-vingt-deux (1.740.782) OC, de reconnaître et d'approuver que:

- les OC sont convertibles en Actions de Conversion suivant le Ratio de Conversion (tel que défini dans les conditions générales des OC exposées dans le rapport émis par le Conseil d'Administration); et que
- lors de l'éventuelle émission des Actions de Conversion, ces actions seront émises conformément aux conditions générales des OC, conférant à leurs détenteurs respectifs les mêmes droits que les détenteurs des actions de la Société émises et en circulation, sauf autrement prévu dans les conditions générales des OC.

#### Cinquième résolution

L'actionnaire unique décide de conférer pouvoir, d'autoriser et de ratifier la décision du Conseil d'Administration de (i) mettre en œuvre l'Emission et de préciser ses conditions générales, et de (ii) déterminer la date de l'Emission.

#### Sixième résolution

L'actionnaire unique décide d'autoriser la création du registre de détenteurs d'obligations de la Société.

#### Septième résolution

L'actionnaire unique déclare reconnaître et approuver le rapport émis par le Conseil d'Administration le 10 septembre 2009, en conformité avec l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et décide d'autoriser le Conseil d'Administration à limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants et des futures émissions d'actions.

#### Huitième résolution

L'actionnaire unique décide de créer un capital social autorisé de la Société à hauteur de cent soixante-quinze millions de couronnes suédoises (SEK 175.000.000,-), et décide d'autoriser le Conseil d'Administration à:

- émettre des actions dans les limites du capital autorisé de la Société tout en limitant et/ou supprimant le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, comme le Conseil d'Administration le juge préférable; et
- réserver des actions dans les limites du capital autorisé pour la conversion des OC.

L'actionnaire unique décide en outre de fixer la période de validité du capital autorisé mentionné ci-dessus et l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des actions de la Société dans le cadre du capital autorisé de la Société et de limiter et/ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants à cinq (5) années à compter de la date de la présente assemblée.

#### Neuvième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cent vingt mille couronnes suédoises (SEK 320.000,-) représenté par trois mille deux cents (3.200) actions sans valeur nominale.

Le capital social autorisé de la Société s'élèvent à cent soixante-quinze millions de couronnes suédoises (SEK 175.000.000,-) représenté par un million sept cent cinquante mille (1.750.000) actions sans valeur nominale.

Le Conseil d'Administration peut, à sa seule discrétion, augmenter le capital social dans les limites du capital social autorisé et il est autorisé et apte à:

- réaliser toute augmentation de capital social dans les limites du capital autorisé dans une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles actions, contre paiement en numéraire;
- réserver des actions dans les limites du capital autorisé pour la conversion de obligations convertibles émises par la Société;
- déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, le montant de toute prime d'émission à payer sur les actions s'il y a lieu, les conditions générales de la souscription et de la libération des nouvelles actions; et
- retirer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en numéraire.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions supplémentaires du capital social autorisé qui n'auraient alors pas été émises par le Conseil d'Administration.

Conséquemment à chaque augmentation du capital social souscrit, réalisée et dûment établie selon les formes prescrites par la loi, l'article 6 paragraphe premier des statuts de la Société doit être amendé afin de faire état de l'augmentation du capital; une telle modification doit être enregistrée par acte authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Conseil d'Administration."

98902

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euros (€ 2.000,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leur noms, prénoms, statuts et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Signé: J. SCHAEFFER, F. GIBERT, C. LABI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 septembre 2009. Relation: LAC/2009/37890. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 2 octobre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009128988/262.

(090155968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Gottex Shelf Company 1).**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 142.120.

In the year two thousand nine, the twenty-first day of August, before Maître Carlo Wersandt notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of GOTTEX SHELF COMPANY 1, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 142.120, with a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) (the Company). The Company has been incorporated on September 23, 2008 pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 2573 dated October 21, 2008.

The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended.

There appeared:

GOTTEX REAL ASSET FUND 1 (Luxembourg) SV S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139.777 with a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) (the Sole Shareholder),

hereby represented by Maître Dara Sychareun, attorney-at-law, by virtue of a proxy given on August 18, 2009.

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be submitted with such deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That ten thousand (10,000) shares of the Company, having a nominal value of two United States Dollars (USD 2.-) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the Company's name into Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l. and subsequent amendment of article 1 of the Articles;

2. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following sole resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name into "Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l." and as a consequence thereof resolves to amend article 1 of the Articles, which will henceforth reads as follows:

**" Art. 1. Name.**

1.1 The name of the company is "Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt et un août, par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de GOTTEX SHELF COMPANY 1, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.120 et ayant un capital social de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) (la Société). La Société a été constituée le 23 septembre 2008 suivant un acte de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 2573 du 21 octobre 2008.

Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés.

A comparu:

GOTTEX REALASSET FUND 1 (Luxembourg) SV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.777, ayant un capital social de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) (L'Associé Unique),

ici représentée par Maître Dara Sychareun, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 18 août 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que les dix mille (10.000) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de deux dollars américains (USD 2,-) chacune, représentant l'entièreté du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société en Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l. et modification subséquente de l'article 1 des Statuts.

2. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris la résolution unique suivante:

*Résolution unique*

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société en "Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l." et en conséquence de cela décide de modifier l'article 1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination sociale**

1.1 Le nom de la société est "Gottex Real Asset Fund 1 (Coal UM) S.à r.l." (la Société).

La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts)."

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé le présent acte avec Nous, le notaire.

Signé: Dara Sychareun, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2009. LAC/2009/34387. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2009129014/102.

(090155438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Odyssey Financial Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 51.921.

—  
*Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration 3 Juillet 2009*

Présents:

Antoine Duchateau

Didier Vankeerberghen

Charlie Barrass

*Démission et nomination d'Administrateurs*

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité la démission de sa fonction d'Administrateur de:

- Monsieur Guy Eggermont

Et décide qu'il sera remplacé dès ce jour et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014 par:

- Monsieur Eric Comblain domicilié Rue Joseph Hendrickx, 21 4257 Berloz -Belgique

Bruxelles, le 3 juillet 2009.

Certifié conforme

Charlie Barrass / Antoine Duchateau

*Administrateur / Président du Conseil*

Référence de publication: 2009129109/21.

(090155849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Ivory Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 139.652.

In the year two thousand and nine, on the twenty first of August.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Fjord Clean Energy Fund One LP, a limited partnership incorporated under the law of Isle of Man, with registered office at 3rd Floor, Exchange House, 54-62 Athol Street, Douglas, IM1 1JD, Isle of Man,

duly represented by Ms Catia Campos, private employee, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg on 17 August 2009.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder of Ivory Investments S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 139.652) (the "Company"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 16 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1762 dated July 17th, 2008, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The shareholder resolves to amend article 7 of the articles of incorporation so as to read as follows:

**" Art. 7. Board of managers**

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The Managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

7.3 The single shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers."

*Second resolution*

The shareholder resolves to amend article 8.2 of the articles of incorporation so as to read as follows:

"8.2 Special and limited powers may be delegated for specific matters to one more agents by the sole manager or, in case of plurality of managers, by the board of managers."

*Third resolution*

The shareholder resolves to amend article 9.5 of the articles of incorporation so as to read as follows:

"9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast provided that, if the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one (1) Class A manager and one (1) Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting."

*Fourth resolution*

The shareholder resolves to amend article 10 of the articles of incorporation so as to read as follows:

**" 10. Representation**

10.1 Subject to article 10.3, the Company is bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager.

10.2 The Company is also bound towards third parties by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

10.3 If the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A manager and one Class B manager."

*Fifth resolution*

The shareholder resolves to resign Mr Arild Nerdrum and Mr Michael Obermayer as manager of the Company with effect as from 1<sup>st</sup> July 2009.

*Sixth resolution*

The shareholder resolves to appoint James Body, born on 5 April 1976 in An Clar, Ireland, and with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, as manager of the Company with effect as of 1<sup>st</sup> July 2009 and for an indefinite period of time.

*Seventh resolution*

The shareholder decides to amend the financial year end of the Company from 31 December each year to 30 June each year, and for the first time in 2009. Article 14.1 of the articles of incorporation of the Company will be amended subsequently to have the following wording:

"14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of July of each year and end on the thirtieth of June."

*Transitory Provisions*

The current accounting year of the Company started on 1<sup>st</sup> January 2009 and will end on 30 June 2009.

There being no further business, the meeting is closed.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder signed together with the notary the present deed.

**Follows the French translation:**

L'an deux mille neuf, le vingt et un août.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Fjord Clean Energy Fund One LP, une société constituée selon les lois des l'Ile de Man, ayant son siège social à 3rd Floor, Exchange House, 54-62 Athol Street, Douglas, IM1 1JD, Ile de Man.,

dûment représenté par Mademoiselle Catia Campos, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg le 17 août 2009.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en qualité d'associé unique de Ivory Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 139.652) (la "Société"), constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1762 en date du 17 juillet 2008, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé décide de modifier l'article 7 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

**" Art. 7. Conseil de gérance**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B. "

*Deuxième résolution*

L'associé décide de modifier l'article 8.2 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante :

"8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance."

*Troisième résolution*

L'associé décide de modifier l'article 9.5 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

"9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B, au moins un (1) gérant de Catégorie A et un (1) gérant de Catégorie B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion."

*Quatrième résolution*

L'associé décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

**" 10. Représentation**

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.3, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant.

10.2 La Société est également engagée par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts.

10.3 Si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B. "

*Cinquième résolution*

L'associé décide de donner démission à M. Arild Nerdrum et M. Michael Obermayer en tant que gérants de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

*Sixième résolution*

L'associé décide de nommer James Body, né le 5 avril 1976 à An Clar, Irlande, et ayant son adresse professionnelle à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Juillet 2009 et pour une durée indéterminée.

*Septième résolution*

L'associé décide de modifier la date de clôture de l'exercice social de la Société du 31 décembre de chaque année au 30 juin de chaque année et pour la première fois en 2009. En conséquence l'article 14.1 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

"14.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de juillet et se termine le trentième du mois de juin de l'année suivante."

*Dispositions transitoires*

L'exercice social en cours a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et se terminera le 30 juin 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille deux cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Catia Campos, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2009. LAC/2009/34388. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2009129024/154.

(090155439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**PPG Luxembourg Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 97.150.

L'an deux mille neuf, le vingt août.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés (les "Associés") de PPG LUXEMBOURG HOLDINGS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.150, constituée selon un acte rédigé en date du 18 novembre 2003 par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro 1375 du 30 décembre 2003 (page 65966); les statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte rédigé en date du 30 avril 2009 par Maître Joseph Elvinger, prénommé, publié au Mémorial C numéro 1137 du 9 juin 2009 (page 54549).

L'assemblée est présidée par Cristiana VALENT, employée, résidant professionnellement à Luxembourg (le "Président").

Le Président désigne comme secrétaire (le "Secrétaire") et l'assemblée choisit comme scrutateur (le "Scrutateur"), Monsieur Francis MEEES, employé, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président prie le notaire d'acter ce qui suit:

1. Les Associés présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales détenues par eux sont repris sur une liste de présence signée par les associés ou leurs représentants, par le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné. Cette liste, ainsi que les procurations, signées "ne varietur" seront enregistrées avec le présent acte.

2. Il résulte de ladite liste de présence que les 41.236 (quarante et un mille deux cent trente-six) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société (les "Parts Sociales") sont représentées à cette assemblée générale extraordinaire. Les Associés déclarent avoir été dûment informés à l'avance de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent

à toutes formalités de convocation. L'assemblée est donc valablement constituée et peut valablement décider sur les points à son ordre du jour.

3. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de transférer le siège social de la Société, avec effet au premier septembre 2009, du 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

2. En conséquence de la décision mentionnée ci dessus, modification du premier paragraphe de l'article 2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Munsbach. Le Gérant ou le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la commune du siège statutaire."

3. Divers.

*Première résolution*

Les Associés décident de transférer le siège social de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2009, du 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 2. Siège social**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Munsbach. Le Gérant ou le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la commune du siège statutaire."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la voix, la présente assemblée a été close.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, statuts civils et résidences, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

**Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of August.

Before us, Maître Carlo WERSANDT, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of PPG LUXEMBOURG HOLDINGS S.àR.L. (the "Company"), a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 97.150, and incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 18 November 2003, by Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, "Recueil Spécial des Sociétés et Associations" (the "Mémorial") number 1375 dated 30 December 2003 (page 65966); the articles of association of the Company (the "Articles") have been last amended by a deed drawn up on 30 April 2009 by Maître Joseph Elvinger, mentioned above, published in the Mémorial C number 1137 dated 9 June 2009 (page 54549).

The meeting is presided by Cristiana VALENT, employee, residing professionally at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Francis MEES, employee, residing professionally at Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

1. The shareholders present or represented (the "Shareholders") and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the Shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list, as well as the proxies, initialled "ne varietur" will be registered with this deed.

2. It appears from the attendance list that the 41,236 (forty-one thousand two hundred and thirty-six) registered shares, representing the entirety of the share capital of the Company (the "Shares") are represented in this extraordinary general meeting. The Shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening

requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting.

3. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Decision to transfer the registered office of the Company, with effect as of 1st September 2009, from 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

2. As a consequence of the above mentioned decision, amendment of the first paragraph of the article 2 of the Articles which shall hence be read as follows:

"2.1 The registered office of the Company is established in the city of Munsbach. The Manager or the Board of Managers may transfer the registered office of the Company to any other place within the municipality of the registered office."

3. Miscellaneous.

*First resolution*

The Shareholders resolve to transfer the registered office of the Company, with effect as of September 1st, 2009, from 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, to 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to amend the first paragraph of article 2 of the Articles, which shall hence be read as follows:

" **Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Munsbach. The Manager or the Board of Managers may transfer the registered office of the Company to any other place within the municipality of the registered office."

*Estimation of costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the French version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: Francis Mees, Cristiana Valent, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2009. LAC/2009/34382. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme.

Référence de publication: 2009129027/115.

(090155437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**DHC Luxembourg V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.050.239,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.613.

In the year two thousand and nine, on the third day of the month of September.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "DHC Luxembourg V S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 20th December 2006 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Memorial") number 423 of 21 March 2007. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 7 October 2008, published in the Memorial number 2697 of 5th November 2008.

The meeting was presided by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg;

There was appointed as secretary M<sup>e</sup> Ralph Beyer, maître en droit, residing in Luxembourg, and as scrutineer M<sup>e</sup> Sophie Bronkart, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them is shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, which will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all (a) five hundred fifty-six thousand seven hundred fifty-two (556,752) Class A Shares, (b) two hundred fifty-two thousand three hundred seventy-four (252,374) Class N Shares, (c) one hundred sixty-five thousand six hundred ninety-seven (165,697) Class S Shares, (d) two million nineteen thousand thirty-three (2,019,033) Class T Shares and (e) twelve thousand five hundred (12,500) Category X Shares (being a total of three million six thousand three hundred fifty-six (3,006,356) Shares in issue in the Company) were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

II. The agenda of the meeting is as follows:

(1) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of twenty-nine thousand five hundred eighty Euro (€ 29,580.-) by the issue of twenty-nine thousand five hundred eighty (29,580) Class N Shares against the contribution in kind by Doughty Hanson & Co V Nominees One Limited (the "Subscriber") of a claim of twenty-nine thousand five hundred eighty point five Euro (€ 29,580.50) against Norit S.à.r.l (the "N Claim"), subscription to the Class N Shares so issued and approval of the valuation of the contribution in kind; allocation of the difference between the nominal value of the Class N Shares and the value of the contribution in kind to the share premium;

(2) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of fourteen thousand three hundred and three Euro (€ 14,303.-) by the issue of fourteen thousand three hundred and three Class S Shares against the contribution in kind by the Subscriber of a claim of fourteen thousand three hundred and three Euro and fifty cents (€ 14,303.50) against DH S S.à.r.l. (the "S Claim"), subscription to the Class S Shares so issued and approval of the valuation of the contribution in kind; allocation of the difference between the nominal value of the Class S Shares and the value of the contribution in kind to the share premium;

(3) Consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to read as follows:

"The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of three million fifty thousand two hundred thirty-nine Euro (€ 3,050,239.-) divided into five hundred fifty-six thousand seven hundred fifty-two (556,752) Class A Shares, two hundred and eighty-one thousand nine hundred and fifty-four (281,954) Class N Shares, one hundred and eighty thousand (180,000) Class S Shares, two million nineteen thousand thirty-three (2,019,033) Class T Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Category X Shares, each with a nominal value of one Euro (€ 1.-)."

After the foregoing has been approved, the following resolutions were passed:

#### *First resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of twenty nine thousand five hundred eighty Euro (€ 29,580.-) by the issue of twenty-nine thousand five hundred eighty (29,580) Class N Shares against the contribution in kind by Doughty Hanson & Co V Nominees One Limited, an existing shareholder, (the "Subscriber") of a claim of twenty-nine thousand five hundred eighty Euro and fifty cents (€ 29,580.50) against Norit S.à.r.l. (the "N Claim").

The above contribution in kind has been the subject of a report by the board of managers of the Company dated 3 September 2009 the conclusion of which reads as follows:

"In view of the above, the board of managers believes that the value of the Contribution in Kind is at least equal to the total subscription price of twenty-nine thousand five hundred eighty Euro and fifty cents (€ 29,580.50) of the twenty-nine thousand five hundred eighty (29,580) Class N Shares to be issued by the Company."

A copy of such report shall be registered together with this deed.

The meeting resolved to confirm the issue price of the Class N Shares so issued and the valuation of the contribution in kind with respect to the issue price of the Class N Shares.

Thereupon appeared the Subscriber, represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, prenamed, pursuant to a proxy dated 26 August, 2009 and subscribed to the new Class N Shares so issued. The subscription price of the new Class N Shares so issued are paid by the contribution in kind of the N Claim.

Evidence of the transfer of the contribution in kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The meeting then resolved to allocate the amount of fifty Euro cents (€ 0.50) to the share premium (for Class N).

#### *Second resolution*

The meeting resolved to subsequently increase the issued share capital of the Company by an amount of fourteen thousand three hundred and three Euro (€ 14,303.-) by the issue of fourteen thousand three hundred and three (14,303) Class S Shares against the contribution in kind by the Subscriber of a claim of fourteen thousand three hundred and three Euro and fifty cents (€ 14,303.50) against DH S S.à.r.l. (the "S Claim").

The above contribution in kind has been the subject of a report by the board of managers of the Company dated 3 September 2009 the conclusion of which reads as follows:

"In view of the above, the board of managers believes that the value of the Contribution in Kind is at least equal to the total subscription price of fourteen thousand three hundred and three Euro and fifty cents (€ 14,303.50) of the fourteen thousand three hundred and three (14,303) Class S Shares to be issued by the Company."

A copy of such report shall be registered together with this deed.

The meeting resolved to confirm the issue price of the Class S Shares so issued and the valuation of the contribution in kind with respect to the issue price of the Class S Shares.

Thereupon appeared the Subscriber, represented as afore mentioned, and subscribed to the new Class S Shares so issued. The subscription price of the new Class S Shares so issued are paid by the contribution in kind of the S Claim.

Evidence of the transfer of the contribution in kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The meeting then resolved to allocate the amount of fifty Euro cents (€ 0.50) to the share premium (for Class S).

#### *Third resolution*

In order to reflect the resolutions above, the meeting resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to read as follow.

"The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of three million fifty thousand two hundred thirty-nine Euro (€ 3,050,239.-) divided into five hundred fifty six thousand seven hundred fifty two (556,752) Class A Shares, two hundred and eighty-one thousand nine hundred and fifty-four (281,954) Class N Shares, one hundred and eighty thousand (180,000) Class S Shares, two million nineteen thousand thirty-three (2,019,033) Class T Shares and (d) twelve thousand five hundred (12,500) Category X Shares, each with a nominal value of one Euro (€ 1.-)."

There being no further item on the agenda, the meeting was thereupon closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand two hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le troisième jour du mois de septembre.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de "DHC Luxembourg V S.à.r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée le 20 décembre 2006 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 423 du 21 mars 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 7 octobre 2008, publié au Mémorial numéro 2697 du 5 novembre 2008.

La séance a été présidée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg;

A été désigné comme secrétaire M<sup>e</sup> Ralph Beyer, maître en droit demeurant à Luxembourg, et comme scrutateur Maître Sophie Bronkart, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a exposé et prié le notaire d'acter ce qui suit:

I. Les associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné, et qui sera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que la totalité des (a) cinq cent cinquante six mille sept cent cinquante-deux (556.752) Parts Sociales de Classe A, (b) deux cent cinquante-deux mille trois cent soixante-quatorze (252.374) Parts Sociales de Classe N, (c) cent soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-sept (165.697) Parts Sociales de Classe S, (d) deux millions dix-neuf mille et trente-trois (2.019.033) Parts Sociales de Classe T et (e) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Catégorie X (soit un total de trois millions six mille et trois cent cinquante-six (3.006.356) parts sociales émises par la Société) étaient représentées à l'assemblée générale des associés de la Société, les associés déclarant avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait délibérer valablement sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(1) Augmentation du capital social émis de la Société à concurrence d'un montant de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros (€ 29.580,-) par l'émission de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts (29.580) Parts Sociales de Classe N en contrepartie de l'apport en nature de Doughty Hanson & Co V Nominees One Limited (le "Souscripteur") d'une créance d'un montant de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros et cinquante centimes (€ 29.580,50) à l'encontre de Norit

S.à.r.l. (la "Créance N"), souscription des Parts Sociales de Classe N ainsi émises et approbation de l'évaluation de l'apport en nature ; allocation de la différence entre la valeur nominale des Parts Sociales de Classe N et la valeur de l'apport en nature en prime d'émission;

(2) Augmentation du capital social émis de la Société à concurrence d'un montant de quatorze mille trois cent trois Euros (€ 14.303,-) par l'émission de quatorze mille trois cent trois (14.303) Parts Sociales de Classe S en contrepartie de l'apport en nature du Souscripteur d'une créance d'un montant de quatorze mille trois cent trois Euros et cinquante centimes (€ 14.303,50) à l'encontre de DH S S.à.r.l. (la "Créance S"), souscription des Parts Sociales de Classe S ainsi émises et approbation de l'évaluation de l'apport en nature; allocation de la différence entre la valeur nominale des Parts Sociales de Classe S et de la valeur de l'apport en nature en prime d'émission;

(3) Le premier paragraphe de l'article 5 des statuts sera modifié en conséquence comme suit:

"La Société a un capital social émis et souscrit entièrement libéré de trois millions cinquante mille et deux cent trente-neuf Euros (€ 3.050.239,-) divisé en cinq cent cinquante-six mille sept cent cinquante-deux (556.752) Parts Sociales de Classe A, deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante-quatre (281.954) Parts Sociales de classe N, cent quatre-vingt mille (180,000) Parts Sociales de Classe S, deux millions dix neuf mille trente-trois (2.019.033) Parts Sociales de Classe T et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Catégorie X, d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune."

Ces faits exposés et approuvés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à concurrence d'un montant de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros (€ 29.580,-) par l'émission de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts (29.580) Parts Sociales de Classe N en contrepartie de l'apport en nature de Doughty Hanson & Co V Nominees One Limited, un associé existant, (le "Souscripteur") d'une créance d'un montant de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros et cinquante centimes (€ 29.580,50) à l'encontre de Norit S.à.r.l. (la "Créance N").

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société en date du 3 septembre 2009, dont la conclusion se lit comme suit:

"Au vu de ce qui précède, le conseil de gérance estime que la valeur de l'Apport en Nature est au moins égal au prix total de souscription de vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros et cinquante centimes (€ 29.580,50) des vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingts (29.580) Parts Sociales de Classe N à émettre par la Société."

Une copie de ce rapport sera enregistrée ensemble avec le présent acte.

L'assemblée a décidé de confirmer le prix d'émission des Parts Sociales de Classe N ainsi émises et l'évaluation de l'apport en nature à l'égard du prix d'émission des Parts Sociales de Classe N.

Ci-après est apparu le Souscripteur, représenté par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, prénommée, en vertu d'une procuration datée du 26 août 2009, qui a souscrit les nouvelles Parts Sociales de Classe N ainsi émises. Le prix de souscription des nouvelles Parts Sociales de Classe N ainsi émises est payé par l'apport en nature de la Créance N.

Preuve du transfert de l'apport en nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

Enfin, l'assemblée a décidé d'allouer le montant de cinquante centimes d'euros (€ 0,50) à la prime d'émission (pour les Parts Sociales de Classe N).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé ensuite d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de quatorze mille trois cent trois Euros (€ 14.303,-) par l'émission de quatorze mille trois cent trois (14.303) Parts Sociales de Classe S en contrepartie de l'apport en nature par le Souscripteur d'une créance d'un montant de quatorze mille trois cent trois (€ 14.303,50) Euros et cinquante centimes à l'encontre de DH S S.à.r.l. (la "Créance S").

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance en date du 3 septembre 2009, dont la conclusion se lit comme suit:

"Au vu de ce qui précède, le conseil de gérance estime que la valeur de l'Apport en Nature est au moins égal au prix total de souscription de quatorze mille trois cent trois Euros et cinquante centimes (€ 14.303,50) des quatorze mille trois cent trois (14.303) Parts Sociales de Classe S à émettre par la Société."

Une copie de ce rapport sera enregistrée ensemble avec le présent acte.

L'assemblée a décidé de confirmer le prix d'émission des Parts Sociales de Classe S ainsi émises et l'évaluation de l'apport en nature à l'égard du prix d'émission des Parts Sociales de Classe S.

Ci-après est apparu le Souscripteur, représenté comme mentionné auparavant, qui a souscrit les nouvelles Parts Sociales de Classe S ainsi émises. Le prix de souscription des nouvelles Parts Sociales de Classe S ainsi émises est payé par l'apport en nature de la Créance S.

Preuve du transfert de l'apport en nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

Enfin, l'assemblée a décidé d'allouer le montant de cinquante centimes d'euros (€ 0,50) à la prime d'émission (pour les Parts Sociales de Classe S).

*Troisième résolution*

L'assemblée a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour tenir compte des résolutions ci-dessus de sorte qu'il ait la teneur suivante:

"La Société a un capital social émis et entièrement libéré de trois millions cinquante mille et deux cent trente-neuf Euros (€ 3.050.239,-) divisé en cinq cent cinquante-six mille sept cent cinquante-deux (556.752) Parts Sociales de Classe A, deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante-quatre (281.954) Parts Sociales de Classe N, cent quatre-vingt mille (180.000) Parts Sociales de Classe S, deux millions dix neuf mille trente-trois (2.019.033) Parts Sociales de Classe T et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Catégorie X, d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

*Dépenses*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, sont estimés à mille deux cents Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française ; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée, les membres du Bureau ont signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: Toinon Hoss, Ralph Beyer, Sophie Bronkart, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 septembre 2009. LAC/2009/36235. Reçu soixante-quinze euros 75.00 €.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

Pour copie conforme

Référence de publication: 2009129017/209.

(090155466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**DH S S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 180.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 136.672.

In the year two thousand and nine, on the third day of the month of September.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

DHC Luxembourg V S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 123.613 (the "Shareholder"), represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 August 2009 (such proxy to be registered together with the present deed), being the sole shareholder and holding all the one hundred sixty-five thousand six hundred ninety-seven (165,697) shares (parts sociales) in issue in "DH S S.à r.l." (the "Company") a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 22 February 2008 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Memorial") number 798 of 2 April 2008. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 23 March 2009, published in the Memorial number 853 of 21 April 2009.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

I. The Shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II. The items on which resolutions are to be passed are the following:

(1) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of fourteen thousand three hundred and three Euro (€ 14,303.-) to one hundred and eighty thousand Euro (€ 180,000.-) by the issue of fourteen thousand three hundred and three (14,303) shares against the contribution in kind by the Shareholder of a claim of fourteen thousand three hundred and three Euro and fifty Cents (€ 14,303.50) (the "Claim"); subscription to the shares so issued and approval of the valuation of the contribution in kind; allocation of the difference between the nominal value of the shares and the contribution in kind to the share premium;

(2) Consequential amendment of the first sentence of article 5 of the articles of incorporation.

After the foregoing has been approved, the following resolutions were passed:

*First resolution*

The Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of fourteen thousand three hundred and three Euro (€ 14,303.-) to one hundred and eighty thousand Euro (€ 180,000.-) by the issue of fourteen thousand three hundred and three (14,303) shares against the contribution in kind by the Shareholder of a claim of fourteen thousand three hundred and three Euro and fifty Cents (€ 14,303.50) (the "Claim").

The above contribution in kind has been the subject of a report of the board of managers of the Company dated 3 September 2009, the conclusion of which reads as follows:

"In view of the above, the board of managers believes that the value of the Contribution in Kind is at least equal to the total subscription price of fourteen thousand three hundred and three Euro and fifty cents (€ 14,303.50) of the fourteen thousand three hundred and three (14,303) shares to be issued by the Company."

A copy of such report shall be registered together with this deed.

The Shareholder resolved to confirm the issue price of the new shares so issued and the valuation of the contribution in kind with respect to the issue price of such new shares.

Thereafter the Shareholder, represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss prenamed, subscribed to the new shares. The new shares so issued are paid by way of transfer to the Company of the Claim.

Evidence of the transfer of the contribution in kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The Shareholder then resolved to allocate the amount of fifty Euro cents (€ 0.50) to the share premium.

*Second resolution*

In order to reflect the resolution above, the Shareholder resolved to amend the first sentence of article 5 of the articles of incorporation to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at one hundred and eighty thousand Euro (€ 180,000.-) divided into one hundred and eighty thousand (180,000) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each."

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed the proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le troisième jour du mois de septembre.

Par devant, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

DHC Luxembourg V S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.613 (l' "Associé"), représenté par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 26 août 2009 (cette procuration sera enregistrée ensemble avec le présent acte), étant l'associé unique et détenant la totalité des cent soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix-sept (165.697) parts sociales émises par "DH S S.à.r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée le 22 février 2008 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 798 du 2 avril 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mars 2009, publié dans le Mémorial numéro 853 du 21 avril 2009.

La partie comparante a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. L'Associé détient toutes les parts sociales émises à ce jour par la Société de sorte que les décisions ci-après peuvent être valablement prises sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

II. Les points sur lesquels les résolutions doivent être prises sont les suivants:

(1) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de quatorze mille trois cent trois Euros (€ 14.303,-) pour le porter à cent quatre-vingt mille Euros (€ 180.000,-) par l'émission de quatorze mille trois cent trois (14.303) parts sociales en contrepartie de l'apport en nature de l'Associé d'une créance d'un montant de quatorze mille trois cent trois Euros et cinquante centimes (€ 14.303,50) (la "Créance"); souscription des parts sociales ainsi émises et approbation de l'évaluation de l'apport en nature; allocation de la différence entre la valeur nominale des parts sociales et l'apport en nature en prime d'émission.

(2) Modification subséquente de la première phrase de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et approuvés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social émis de la société d'un montant de quatorze mille trois cent trois Euros (€ 14.303,-) pour le porter à cent quatre-vingt mille Euros (€ 180.000,-) par l'émission de quatorze mille trois cent trois (14.303) parts sociales en contrepartie de l'apport en nature par l'Associé d'une créance d'un montant de quatorze mille trois cent et trois Euros et cinquante centimes (€ 14.303,50) (la "Créance").

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société en date du 3 septembre 2009, dont la conclusion se lit comme suit:

"Au vu de ce qui précède, le conseil de gérance estime que la valeur de l'Apport en Nature est au moins égal au prix total de souscription de quatorze mille trois cent et trois Euros et cinquante centimes (€ 14.303,50) des quatorze mille trois cent trois (14.303) parts sociales à émettre par la Société."

Une copie de ce rapport sera enregistrée ensemble avec le présent acte.

L'Associé a décidé de confirmer le prix d'émission des nouvelles parts sociales ainsi émises et l'évaluation de l'apport en nature à l'égard du prix d'émission de ces nouvelles parts sociales.

Ci-après l'Associé, représenté par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, prénommée a souscrit les nouvelles parts sociales. Les nouvelles parts sociales ainsi émises sont payées par voie de transfert à la Société de la Créance.

Preuve du transfert de l'apport en nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

Enfin, l'Associé a décidé d'allouer le montant de cinquante centimes d'Euros (€ 0,50) à la prime d'émission.

*Deuxième résolution*

Afin de refléter la résolution ci-dessus, l'Associé a décidé de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts afin d'avoir teneur suivante:

"Le capital émis de la Société est fixé à cent quatre-vingt mille Euros (€ 180.000,-) divisé en cent quatre-vingt mille (180.000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune".

*Dépenses*

Les coûts, frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelques formes que ce soit, qui incombent à la Société, sont estimés à mille Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: Toinon Hoss, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 septembre 2009. LAC/2009/36237. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2009129016/123.

(090155676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Locre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 59.147.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 septembre 2009*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'élire Administrateur:

M. Jef COLRUYT

M. Wim BIESEMANS

M. Jean DE LEU DE CECIL

M. Frans COLRUYT, Junior

Mme Sophie VANDEVEN

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 mars 2010.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

KPMG AUDIT

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 mars 2010.

*Pour la société LOCRE S.A.*

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009129144/26.

(090155751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Derfin Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 138.380.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2009.*

- Est nommée administrateur de la société Mme. Rachel Aguirre, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du administrateur démissionnaire M. Rolf Caspers avec effet du 2 octobre 2009.

- Le nouveau mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 statuant sur les comptes annuels de 2009.

Luxembourg, le 2 octobre 2009.

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Référence de publication: 2009129112/16.

(090155885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Delphi International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.704.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of the month of September.

Before Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Delphi Automotive Systems (Holding), Inc., a corporation duly organized and existing under the laws of the State of Delaware, U.S.A., having its principal executive office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, U.S.A., tax registration number 38-3422378 and with registration number 2911017, represented by M<sup>e</sup> Mariya Gadzhalova, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 30 September 2009 (which, after being signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be submitted together with it to the registration authorities), being the sole member (the "Sole Member") of Delphi International S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée duly organised and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number B 147.704, incorporated by a deed of M<sup>e</sup> Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 17 August 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 11th September 2009 number 1763. The articles of association of the Company has been amended by a deed of M<sup>e</sup> Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, on 23rd September 2009, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party declared and requested the notary to record:

1. that the Sole Member holds all the five hundred (500) shares in issue in the Company of a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda below;

2. that the items on which resolutions are to be passed are as follows:

98917

*Agenda:*

Amendment of article 7 of the Company's articles of incorporation so as to add the following new paragraph after the first paragraph:

"The shares may be stapled to Convertible Preferred Equity Certificates (CPECs) issued or to be issued by the Company in accordance with the Terms and Conditions of such instruments. Any shareholder who transfers, sells, assigns, pledges or otherwise one or more of his shares in the capital of the Company to a third party (or to the Company in the case of a redemption) is obliged to transfer a same proportion of his CPECs, if any, to that same third party (or the Company, as applicable), in accordance with the applicable Terms and Conditions of the concerned CPECs."

Thereupon, the Sole Member took the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Member resolved to amend article 7 of the Company's articles of incorporation by adding the following new paragraph after the first paragraph of article 7:

"The shares may be stapled to Convertible Preferred Equity Certificates (CPECs) issued or to be issued by the Company in accordance with the Terms and Conditions of such instruments. Any shareholder who transfers, sells, assigns, pledges or otherwise one or more of his shares in the capital of the Company to a third party (or to the Company in the case of a redemption) is obliged to transfer a same proportion of his CPECs, if any, to that same third party (or the Company, as applicable), in accordance with the applicable Terms and Conditions of the concerned CPECs."

*Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever arising in connection with the present deed and which are estimated at nine hundred and seventy-five euro 975.- EUR shall be borne by the Company.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party, the present deed is drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version shall prevail.

Done in Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

After reading the present deed to the appearing party, the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le trentième jour du mois de septembre 2009.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Delphi Automotive Systems (Holding), Inc., une société constituée et existant conformément aux lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro fiscal 38-3422378, représentée par M<sup>e</sup> Mariya Gadzhalova, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration du 30 septembre 2009 (laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement), étant l'associé unique (l'"Associé Unique") de Delphi International S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée, dûment constituée et existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 147.704, constituée par un acte de M<sup>e</sup> Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 17 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") du 11 septembre 2009 numéro 1763. Les statuts ont été modifiés par un acte de M<sup>e</sup> Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 23 septembre 2009, non encore publié au Mémorial C.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. l'Associé Unique détient toutes les cinq cents (500) parts sociales en émission dans la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune, de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour;
2. les points sur lesquels les résolutions doivent être prises sont les suivantes:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article 7 des statuts de la Société de manière à ajouter le nouveau paragraphe suivant après le premier paragraphe:

"Les parts sociales peuvent être couplées ("stapled") aux Convertible Preferred Equity Certificates (CPECs) émis ou devant être émis par la Société conformément aux Termes et Conditions de cet instrument. Tout associé qui transfère, vend, cède, donne en gage ou autre une ou plusieurs de ses parts sociales dans le capital de la Société à un tiers (ou à la

Société en cas de rachat) est obligé de transférer la même proportion de ses CPECs, s'il en possède, au même tiers acquéreur (ou, le cas échéant, à la Société), conformément aux Termes et Conditions applicables des CPECs concernés."

En conséquence, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 7 des statuts de la Société de manière à ajouter le nouveau paragraphe suivant après le premier paragraphe:

"Les parts sociales peuvent être couplées ("stapled") aux Convertible Preferred Equity Certificates (CPECs) émis ou devant être émis par la Société conformément aux Termes et Conditions de cet instrument. Tout associé qui transfère, vend, cède, donne en gage ou autre une ou plusieurs de ses parts sociales dans le capital de la Société à un tiers (ou à la Société en cas de rachat) est obligé de transférer la même proportion de ses CPECs, s'il en possède, au même tiers acquéreur (ou, le cas échéant, à la Société), conformément aux Termes et Conditions applicables des CPECs concernés."

*Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement neuf cent soixante-quinze euros (975,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Gadzhalova, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2009. Relation: LAC/2009/40751. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SCHNEIDER.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009129007/107.

(090155847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Socom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 49.898.

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre septembre. .

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "SOCOM S.A." avec siège social à Foetz, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, Notaire de résidence à Junglinster en date du 12 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Mémorial C, numéro 139 du 28 mars 1995;

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en date du 28 novembre 2005, publié au Mémorial C, n° 478, du 6 mars 2006

inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 49.898,

au capital social de deux millions cinq cent mille (2.500.000,- EUR) euros, représenté par dix-mille actions (10.000) de deux cent cinquante (250,- EUR) euros chacune.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Gust WELTER, demeurant à L-3383 Noertzange, 60, Cité Beaulieu;

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Marc WINANDY demeurant professionnellement à 10, rue du Maréchal Foch, L-1527 Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Jérôme ADAM, demeurant professionnellement à 10, rue du Maréchal Foch, L-1527 Luxembourg.

tous ici présents et cet acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire soussigné d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent se trouvent indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents ou leurs mandataires et les membres du bureau, restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que les actionnaires détenant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés, de sorte que cette assemblée générale extraordinaire peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR). Souscription - libération.

2.- Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR) à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR). L'augmentation de capital est souscrite par les actionnaires au prorata de leurs participations actuelles dans la société.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'incorporation de bénéfices reportés au capital social de la société ainsi qu'il ressort expressément d'un certificat du réviseur d'entreprises EWA Révision S.A. avec siège social à L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy, établi en date du 22 septembre 2009, lequel certificat restera annexé au présent procès-verbal et sera, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire soussigné, soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

Les actionnaires décident de modifier l'article 3.- des statuts pour les mettre en conformité avec les résolutions prises.

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR) représenté par dix mille actions (10.000) d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune."

DONT ACTE, Fait et passé à Foetz, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Welter, Colbach, Biever, Winandy, Adam, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 2 octobre 2009. Relation: LAC/2009/40740. Reçu: soixante-quinze euros. 75,00 €

Le Receveur (signé): SCHNEIDER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009129008/58.

(090155833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Ciné Atlantica S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 84.507.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire*

L'Assemblée a décidé de transférer le Siège social de L-1521 Luxembourg, rue Adolphe Fischer n° 134 vers L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey avec effet immédiat.

L'Assemblée a décidé de démissionner à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009

Madame Brigitte Siret, secrétaire, demeurant professionnellement à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, comme administrateur

L'Assemblée a décidé de démissionner à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009

Monsieur Jean-Marie Detourbet, manager, demeurant professionnellement à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, comme administrateur

L'Assemblée a décidé de démissionner à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009

La Société Anonyme KRYSTAL S.A., avec siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, comme administrateur.

L'Assemblée a décidé de nommer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009 comme Administrateur

La société Atlantic Trans-National sa L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey

L'Assemblée a décidé de nommer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009 comme Administrateur LAS ARTS INTERNATIONAL S.A., enregistrée au Panama Register Corporation PRC numéro 1010647-1-538211, avec siège social à Ricardo Arias street 1 FLOOR Panama City au Panama

L'Assemblée a décidé de révoquer le mandat de Commissaire aux comptes, Monsieur Pascal Bonnet, employé privé, demeurant à Luxembourg, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

L'Assemblée a décidé de nommer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009 comme Commissaire aux Comptes Monterey Audit Sàrl, L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Fait à Luxembourg le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Monsieur Jean-Marie Delbary.

Référence de publication: 2009129735/29.

(090156726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2009.

---

**Lux Cogeba Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 9, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 60.332.

Monsieur René Müller démissionne de son mandat de gérant technique de la société Lux Cogeba Construction Sàrl en date du 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour compte de René Müller*

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009129121/13.

(090155979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**MSTC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 14-16, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 144.472.

*Cessions de parts sociales du 1<sup>er</sup> octobre 2009*

La société FSTC S.à r.l. avec siège social à L-6975 Rameldange, 18, Am Bounert, RCS B-132.380, cède des parts sociales de la société MSTC Sàrl comme suit:

33 parts sociales à Mme Nathalie Johannesson-Hoffmann,

demeurant à L-5361 Schrassig, 7, rue de Siegelsbach

33 parts sociales à Mme Julie Assemat-Holland,

demeurant à L-6850 Manternach, 4, Op der Olek

8 parts sociales à Mme Ulrike Woodward-Maur,

demeurant à L-2359 Luxembourg, 45, rue Camille Polfer

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009129113/20.

(090155926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**S.L.R.H., Société Luxembourgeoise de Restauration et d'Hôtellerie, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 47.106.

*Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 29 janvier 2009*

L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Stéphane PRIAC, administrateur et administrateur délégué de la société avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature, demeurant au 23, Cité Grand Duc Jean, L-7233 Bereldange;

- Monsieur Thierry BART, Président du Conseil d'administration, demeurant au 5, rue du Jeu de Paume, F-62000 Aras (France);

- La Société de Restauration de l'Aire de Breguières, en abrégé "S.R.A.B.", représentée par Monsieur Bertrand LOZE, demeurant professionnellement au 43, rue du Colonel Avia, F-75508 Paris (France);

- Holding de Restauration Concédée, représentée par Monsieur Loïc ROBERT, demeurant professionnellement au 43, rue du Colonel Avia, F-75508 Paris (France);

- Monsieur Jean François OGER, demeurant au 32, rue Camille Mortier, F-37110 Saunay (France)

Les mandats des administrateurs ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2010.

L'assemblée nomme aux fonctions de commissaire aux comptes la société MAZARS, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Le mandat de commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2009129136/27.

(090155508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Ibfin Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 85.095.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 24 juin 2009.*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant professionnellement au 5 Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, président;

Seiji Amino, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Christophe Velle, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009129152/25.

(090155607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Altadis Promotion International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 96.815.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 26.05.2009 statuant sur l'exercice clos au 30 septembre 2008*

Les mandats des administrateurs actuels:

- Monsieur Xavier Dufour, demeurant à F-92130 Issy les Moulineaux, 65, rue Pierre Poli (France);

- Monsieur Christian Bühlmann, demeurant à L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach.

- Monsieur Jean-Pierre Lamothe, demeurant à F-78150 Le Chesany, 17, rue des deux Frères (France);

Ont été prolongés jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

Le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Xavier Dufour a été également prolongé jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

Le mandat du commissaire aux comptes actuel la société READ S.à R.L. RCS B 45083 a été prolongé jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

Signature.

Référence de publication: 2009129108/19.

(090155837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**ALGAR International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 46.353.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 27 mai 2009*

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. Management s.à r.l., ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent, résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg; A.T.T.C. Directors s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Jean Pierre Van Keymeulen, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg et A.T.T.C. Services s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. Control s.a., étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

*Administrateur / Administrateur*

A. T. T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

*Gérant / Gérant*

E. Patteet / J.P. Van Keymulen

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2009129115/24.

(090156039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Smiths Detection International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 106.277.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 19 Janvier 2009 que:

- Monsieur Xavier, Georges, Louis HEBERT, né le 19 Avril 1960, à Paris en France et résidant 36 Rue Charles Heller, 94 405 Vitry Sur Seine, France

A été nommé, avec effet au 19 Janvier 2009, gérant de la Société en remplacement de Monsieur Gerald GAILLARD, né le 10 mai 1954 à Grenoble en France et résidant au 36 Rue Charles Heller, 94 405 Vitry Sur Seine - France

Le mandat du nouveau Gérant est à durée indéterminée

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 19 Janvier 2009 que:

- Monsieur Claus GAERTNER, né le 25 Mai 1967 à Stuttgart en Allemagne résidant au 4 Im Herzen, 65 205 Wiesbaden - Allemagne

A été nommé, avec effet au 19 janvier 2009, gérant de la société en remplacement de Monsieur Roland, Karl, Gunter MUESSE, né le 17 Octobre 1962 à Düsseldorf - Allemagne et résidant au 10 Worsdorf, Fackenhoefer Weg, Istein en Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 1<sup>er</sup> Octobre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009129125/24.

(090155908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Smiths Detection (Operations & Services) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 115.361.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 19 Janvier 2009 que:

- Monsieur Xavier, Georges, Louis HEBERT, né le 19 Avril 1960, à Paris en France et résidant 36 Rue Charles Heller, 94 405 Vitry Sur Seine, France

A été nommé, avec effet au 19 Janvier 2009, gérant de la Société en remplacement de Monsieur Gerald GAILLARD, né le 10 mai 1954 à Grenoble en France et résidant au 36 Rue Charles Heller, 94 405 Vitry Sur Seine - France

Le mandat du nouveau Gérant est à durée indéterminée

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 19 Janvier 2009 que:

- Monsieur Claus GAERTNER, né le 25 Mai 1967 à Stuttgart en Allemagne résidant au 4 Im Herzen, 65 205 Wiesbaden - Allemagne

A été nommé, avec effet au 19 janvier 2009, gérant de la société en remplacement de Monsieur Roland, Karl, Gunter MUESSE, né le 17 Octobre 1962 à Dusseldorf - Allemagne et résidant au 10 Worsdorf, Fackenhoefer Weg, Istein en Allemagne.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Octobre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009129129/23.

(090155902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

### **DBA Lux 2, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 138.875,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 111.182.

#### — EXTRAIT

La résolution suivante a été adoptée par l'Associé unique de la société, en date du 8 octobre 2009:

- Madame Isabelle Arker, née à Metz, France, le 11 février 1972, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg

A été nommée en tant que Gérant de Catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009129135/17.

(090155804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

### **Baumann & Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 138.247.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 5 août 2009*

L'assemblée a démissionné Monsieur Edoardo Carlo PICCO, résident à L -1741 Luxembourg, 93 rue d'Hollerich, de son poste d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

BAUMANN & PARTNERS S.A.

Lorenzo GIANELLO / John Baumann

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009129137/15.

(090155559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Qalander S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 129.321.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 octobre 2009 que, Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée président du conseil d'administration.

Luxembourg le 6 octobre 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2009129130/15.

(090155812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Smiths Detection International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 106.277.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 Juillet 2009 que:

- Madame Carolina, Andrea KITZINGER, née le 3 Octobre 1977, à Los Angeles au Chili et résidant 21 Rue Aldringen - L-1118 Luxembourg, Luxembourg

A été nommée, avec effet au 20 Juillet 2009, gérant de la Société en remplacement de Monsieur Xavier, Georges, Louis HEBERT, né le 19 Avril 1960 à Paris en France et résidant au 36 Rue Charles Heller, 94 405 Vitry Sur Seine - France

Le mandat du nouveau Gérant est à durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 1<sup>er</sup> Octobre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009129126/18.

(090155911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Smiths Detection (Operations & Services) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 115.361.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 Juillet 2009 que:

- Madame Carolina, Andrea KITZINGER, née le 3 Octobre 1977, à Los Angeles au Chili et résidant 21 Rue Aldringen - L-1118 Luxembourg, Luxembourg

A été nommée, avec effet au 20 Juillet 2009, gérant de la Société en remplacement de Monsieur Xavier, Georges, Louis HEBERT, né le 19 Avril 1960 à Paris en France et résidant au 36 Rue Charles Heller, 94 405 Vitry Sur Seine - France

Le mandat du nouveau Gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 1<sup>er</sup> Octobre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009129124/18.

(090155907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Mardam Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.  
R.C.S. Luxembourg B 128.347.

*Extrait de la réunion du conseil d'administration de la société en date du 06 octobre 2009*

Monsieur Denis Repelowicz démissionne de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société avec effet immédiat.

Est nommé nouvel administrateur Madame Monique Henschen-Haas, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman. Elle terminera son mandat à l'assemblée générale de l'année 2013.

Est nommé nouvel administrateur-délégué Monsieur Raymond Henschen, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman. Il terminera son mandat d'administrateur-délégué à l'assemblée générale de l'année 2013. Il peut engager la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009129122/18.

(090155946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Cobelfret Waterways S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 92.721.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2009*

Messieurs Camille Cigrang, Freddy Bracke et Mesdames Anne-Marie Grieder et Kirsten Hansens sont renommés administrateurs.

Monsieur Erwin Guussen, avec comme nouvelle adresse: Oude Baan 41 B-2930 Brasschaat, est renommé commissaire aux comptes.

Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

L'Assemblée confirme que Monsieur Jozef Adriaens, Directeur, est toujours en charge de l'administration générale de la société et que Madame Kirsten Hansens est en charge de la gestion technique en matière de navigation fluviale.

Pour extrait sincère et conforme

A-M. Grieder / F. Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009129149/18.

(090155916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Advanced Risk Private Equity Sàrl SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

**Capital social: USD 18.000.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 108.317.

Il résulte des actes de la Société que:

- son associé AB Araften 3416 a changé de dénomination sociale pour InvesMerchant AB ainsi que de siège social pour Drottningatan 25, SE-10325 Stockholm (Suède);

- son gérant, M. Freddy Thyges, a changé de domicile pour le 47 Avenue du X Septembre L-2551 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009129156/18.

(090155644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

**Barguzin Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.481.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 septembre 2009.*

*Résolutions:*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009/2010 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

PriceWaterhouseCoopers Sàrl, 400 Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour extrait conforme  
Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2009129154/18.

(090155635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Delilah Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 22.199.706,33.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 147.732.

—  
*Extrait des résolutions écrites de l'associé unique prises en date du 5 octobre 2009*

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique prises en date du 5 octobre 2009 que:

- Monsieur Keith Hamill, né le 7 décembre 1952 à Londres (Royaume-Uni), demeurant professionnellement au 88 Wood Street, Londres EC2V 7QR (Royaume-Uni) a été nommé en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 octobre 2009.

*Pour la Société*  
Signature  
*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009129159/18.

(090155681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Sunrise Medical (Luxembourg) Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 92.216.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 25 septembre 2009 que:

- Monsieur Daniel F. Dunne, a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 25 septembre 2009; et  
- Monsieur Peter Riley, Chef Financial Officer, né le 27 septembre 1955 à Londres, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle à High Street, Wollaston, West Midlands DY8 4PS, Royaume-Uni est nommé gérant en remplacement de Monsieur Daniel F. Dunne avec effet au 25 septembre 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 octobre 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009129160/19.

(090155683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Cobelfret I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 68.422.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 31 août 2009*

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration du 31 août 2009 que M. Freddy Bracke, économiste, demeurant 9, rue de Saint Hubert L-1744 Luxembourg a été coopté administrateur avec effet au 31 août 2009 en remplacement de l'administrateur démissionnaire M. Frank van Bellingen. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

La ratification de sa nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

A-M. Grieder / F. Bracke

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009129148/17.

(090155904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Arlton S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 51.295.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 juillet 2009.*

*Résolutions:*

Les mandats des administrateurs, de l'administrateur délégué et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

*Conseil d'administration:*

M. Enrico Marchiorello, ingénieur, demeurant à Via Ca' Leoncino 46, I-31030 Castello di Godego, (Italie), administrateur et administrateur délégué;

M. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Manuela D'Amore, employée privée, demeurant à 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2009129153/25.

(090155609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Shipbourne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.  
R.C.S. Luxembourg B 72.831.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2009*

Messieurs Camille Cigrang et Freddy Bracke ainsi que la société Free Haven Limited sont renommée administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire de 2012.

La société HELICON N.V. est renommée commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire de 2012.

La société ALTER AUDIT S.à.r.l. est renommée réviseur aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire de 2010.

La délégation de la gestion journalière est toujours confiée à M. Camille Cigrang jusqu'à l'échéance de son mandat d'administrateur en 2012.

Pour extrait conforme  
C. Cigrang  
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009129150/17.

(090155930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Fidessa S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.536.000,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 74.611.

—  
EXTRAIT

Il apparaît que Monsieur Cornelis Josephus Maria BORST, administrateur de société, né le 22 juillet 1953 à Zevenaar (Pays-Bas) a démissionné de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 21 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009129146/12.

(090155823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---

**Bordeso Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 69.346.

—  
Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 08 septembre 2009 de la société Bordeso Holding S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Prolongation des mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

Manacor (Luxembourg) S.A. ayant pour adresse le 46A J.F Kennedy, 1855 Luxembourg, à Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B9098 auprès du RCS du Luxembourg

Mutua (Luxembourg) S.A. ayant pour adresse le 46A J.F Kennedy, 1855 Luxembourg, à Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B41471 auprès du RCS du Luxembourg

Fides (Luxembourg) S.A. ayant pour adresse le 46A J.F Kennedy, 1855 Luxembourg, à Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B41469 auprès du RCS du Luxembourg

2. Prolongation du mandat du commissaire aux comptes suivant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

Euraudit S.à r.l. ayant pour adresse le 16, Allée Marconi, 2120 Luxembourg, à Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B42889 auprès du RCS du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Administrateur

Référence de publication: 2009129158/24.

(090155660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2009.

---